



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 5 JUILLET 2023

En exercice : 13
Présents : 11
Votants : 12

Le 5 juillet 2023, le Conseil d'Administration, légalement convoqué à 18h30, s'est réuni à l'Espace Eiffel, sous la Vice-Présidence de Viviane DECERLE

Présents : Mesdames DECERLE, BEGUERY, DIL, DESCAMPS, LE BRETON, LE MANACH, MENDES, VALLEE, VIVIER et Messieurs LEK, TOUIN

Absents excusés : Monsieur LACOUX pouvoir à Madame DECERLE, Monsieur LIGNEUX

Secrétaire de séance : Madame GENEST

N° 23	SECOURS D'URGENCE
-------	-------------------

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu le décret N°95.562 du 6 mai 1995 relatif au fonctionnement des CCAS, modifié par le décret N°2004-1136 du 21 octobre 2004 ;

Considérant, la présentation et l'étude de 11 dossiers de demandes d'aides financières,

L'aide votée pour le dossier n°7 du conseil d'administration du 23 mai 2023 est ajoutée aux dépenses des secours d'urgence de ce conseil. En effet, le montage financier pour réunir la somme nécessaire au projet a été réalisé.

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré à l'unanimité

Accorde l'attribution de 12 aides financières pour un montant global de 3620 € dont :

- 1320 € en Tickets Service
- 2300 € en Mandat

Dit que les dépenses seront imputées sur le budget 2023 du CCAS

POUR EXTRAIT CONFORME

La vice-présidente du CCAS
Viviane DECERLE

